Office of the Conflict of Interest and Ethics Commissioner

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Ordonnance en vertu de l'article 41

Émise en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts*

Exigence(s) de la Loi:
S'il conclut qu'un ex-titulaire de charge publique principal ne s'est pas conformé aux obligations qui lui incombent en vertu de [la partie 3], le commissaire peut ordonner à tout titulaire de charge publique en poste de pas entretenir de rapports officiels avec l'ex-titulaire de charge publique principal.
(2) Il incombe à tout titulaire de charge publique en poste de se conformer à toute ordonnance du commissaire prise en vertu de paragraphe (1).
L'alinéa 51(1)(e) de la Loi sur les conflits d'intérêts stipule que le commissaire tient un registre pour consultation publique qui inclut des déclarations publiques ainsi que tout autre document que le commissaire juge indiqué.

ORDONNANCE

ATTENDU QUE M. David MacNaughton a été nommé par le gouverneur en conseil au poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada aux États-Unis le 15 janvier 2016 et, de ce fait, qu'il était un titulaire de charge publique aux fins de la *Loi sur les conflits d'intérêts* [la Loi];

ATTENDU QUE M. MacNaughton a eu des rapports officiels directs et importants avec plusieurs titulaires de charge publique au cours de la dernière année de son mandat;

ATTENDU QUE dès le jour suivant la date de son départ officiel, soit le 22 août 2019, M. MacNaughton est devenu un ex-titulaire de charge publique principal et assujetti aux règles d'après-mandat énoncées dans la Loi;

ATTENDU QUE M. MacNaughton, à la suite de consultations avec le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, a été nommé président de Palantir Technologies Canada [Palantir] et est entré en fonction le 4 septembre 2019;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 37 de la Loi, l'ex-titulaire de charge publique principal qui communique, en vertu de l'alinéa 5(1)a) de la *Loi sur le lobbying*, ou qui obtient une entrevue, en vertu de l'alinéa 5(1)b) de cette loi, avec une ou un titulaire de charge publique pendant la période d'un an suivant la fin de son mandat est tenu d'en faire rapport au commissaire;

ATTENDU QUE M. MacNaughton a déclaré, conformément à l'article 37 de la Loi, avoir communiqué ou organisé de multiples rencontres avec plusieurs titulaires de charge publique entre le 2 mars et le 1er mai 2020 dans le but d'offrir gratuitement les services de Palantir dans le cadre de la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie de la COVID-19, comme le décrit l'annexe A ci-jointe;

ATTENDU QUE l'article 33 de la Loi interdit à toute et tout ex-titulaire de charge publique d'agir de manière à tirer un avantage indu de sa charge antérieure;

ATTENDU QUE M. MacNaughton a reconnu, rétrospectivement, que ces communications et ces rencontres, dans la mesure où elles auraient pu favoriser les intérêts de Palantir, contrevenaient à l'article 33 de la Loi;

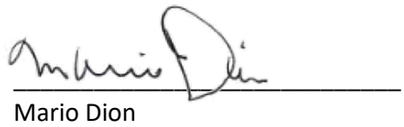
ATTENDU QUE les services qu'il a proposé de fournir gratuitement n'ont pas mené à l'attribution d'un contrat à Palantir;

ATTENDU QUE, à la lumière de ce qui précède, j'ai conclu que M. MacNaughton a contrevenu à l'article 33 de la Loi;

ET ATTENDU QUE M. MacNaughton a consenti à cette ordonnance;

EN CONSÉQUENCE, conformément au paragraphe 41(1) de la Loi, J'ORDONNE à toutes et tous les titulaires de charge publique actuels figurant à l'annexe A ci-jointe de ne pas entretenir de rapports officiels avec M. MacNaughton pour une durée d'**UN AN** à partir de la date à laquelle cette ordonnance a été délivrée.

Le 16 septembre 2020



Mario Dion
Commissaire à l'éthique et aux conflits d'intérêts

ANNEXE A

Communications et rencontres entre M. David MacNaughton (pour le compte de Palantir) et des titulaires de charge publique au sujet de la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie de COVID-19

(Mars à mai 2020)

DATE	**TITULAIRE DE CHARGE PUBLIQUE**	**OBJET**
Le 2 mars 2020	Rick Theis, directeur des politiques et des affaires du Cabinet, Cabinet du premier ministre	A parlé de la collaboration de Palantir avec les Centers for Disease Control.
Le 5 mars 2020 Le 6 mars 2020 Le 12 mars 2020	L'hon. Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales*	A tenu des discussions générales sur le coronavirus; a parlé des services que Palantir offrait gratuitement aux autres gouvernements.
Le 14 mars 2020 Le 30 mars 2020	Général Jonathan Vance, chef d'état-major de la défense, Forces armées canadiennes	A indiqué que Palantir était disposée à offrir gratuitement son aide, au besoin.
Le 22 mars 2020	L'hon. Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie	A organisé une rencontre entre des représentantes et représentants de Palantir et de Services publics et Approvisionnement Canada pour discuter des services que Palantir offre à titre gracieux.
Le 27 mars 2020	Ryan Dunn, chef du cabinet du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie	A expliqué ce que faisait Palantir dans d'autres pays pour suivre l'évolution de la COVID--19.
Le 29 mars 2020 Le 30 mars 2020	Leslie Church, chef du cabinet de la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada	A discuté du coronavirus et a organisé une rencontre entre des représentantes et représentants de Palantir et de Services publics et Approvisionnement Canada pour discuter des services que Palantir offre à titre gracieux.
Le 1er avril 2020 Le 5 avril 2020 Le 1er mai 2020	Jody Thomas, sous-ministre, ministère de la Défense nationale	A demandé si Palantir pouvait faire quoi que ce soit pour aider. A tenu une discussion de suivi liée à l'offre de services gratuits de Palantir.
Le 31 mars 2020 Le 3 avril 2020 Le 9 avril 2020	Bill Matthews, sous-ministre, Services publics et Approvisionnement Canada	A discuté de la modélisation en fonction des besoins liés au coronavirus. Palantir devait faire un suivi et fournir d'autres renseignements. A proposé de mettre gratuitement à la disposition du gouvernement le logiciel de Palantir et de contribuer à gérer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par le coronavirus. A tenu une discussion de suivi à la suite de la réunion du 3 avril 2020.

Le 3 avril 2020	Simon Kennedy, sous-ministre, Innovation, Sciences et Développement économique Canada	A proposé de mettre gratuitement à la disposition du gouvernement le logiciel de Palantir et de contribuer à gérer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par le coronavirus.

*Tel était alors son titre.